



N° 202 / ATRM2020

RABAT, LE 11 JUIN 2020

## COMMUNIQUE A L'INTENTION DES ETUDIANTS

L'Ambassade de la République Togolaise près le Royaume du Maroc porte à la connaissance des étudiants togolais boursiers de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) et du Gouvernement togolais de la réception des fonds pour le paiement de leur bourse et complément de bourse au titre de l'année académique 2019-2020.

A cet effet, elle demande à tous les étudiants de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de lui faire parvenir au travers de la Coordination des Etudiants et Stagiaires Togolais au Maroc (CESTOM), leur Relevé d'Identité Bancaire (RIB) dans les plus brefs délais.

Par ailleurs, les mineurs n'ayant pas encore un compte sont priés d'acheminer leur liste auprès de ladite Association.

Pour toute autre information complémentaire, contacter le Payeur de l'Ambassade.

L'Ambassade remercie toute la communauté estudiantine togolaise au Maroc pour sa diligence./-

**Le Chargé d'Affaires a.i**

**Koudjo ADANOU**